

Mairie
1 Place de la Mairie
33210 PREIGNAC

Tél : 05 56 63 27 39
Fax : 05 56 63 80 28

mairie@preignac.fr

DESTINATAIRE

Monsieur DAHANI Younes
9 La verrerie
33490 SAINT MACAIRE

PC 033 337 25 00001

Demande déposée le 08/01/2025

Par :	Monsieur DAHANI Younes
Demeurant :	9 La verrerie 33490 SAINT MACAIRE
Pour :	Réfection de deux murs du bâtiment et ajout d'une porte
Destination :	Hangar
Sur un terrain sis à :	Lieu-dit Le Lapin 33210 PREIGNAC
Cadastré :	A 1307
Superficie :	501 m²

PERMIS DE CONSTRUIRE

Accordé au nom de la commune par le Maire

Le Maire,

Vu la demande de permis de construire susvisée,
Vu le Code de l'Urbanisme,
Vu le Plan de Prévention du Risque Inondation - Garonne - Secteurs de Rions à Toulonne et de Virelade à Le Tourne approuvé par arrêté préfectoral en date du 17/12/2001 et révisé le 23/05/2014,
Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du Conseil Communautaire date du 17/05/2017,
Vu la délibération du conseil communautaire prescrivant l'élaboration du PLUI en date du 28/06/2017, complétée par la délibération modificative du 26/09/2018,
Vu la délibération du conseil communautaire portant débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables du PLUI en date du 07/07/2021,

ARRETE

Article 1 : Le présent permis de construire est accordé pour le projet décrit ci-dessus, conformément au dossier déposé, et sous réserve du respect des prescriptions particulières mentionnées ci-dessous.

Mairie

1 Place de la Mairie
33210 PREIGNAC

Tél : 05 56 63 27 39
Fax : 05 56 63 80 28

mairie@preignac.fr

Article 8 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Article 9 : AFFICHAGE RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

Le récépissé de dépôt remis le 08/01/2025 et affiché en mairie le 09/01/2025.

Fait à **PREIGNAC**,
Le **17/01/2025**
Le Maire,



Thomas FILLIATRE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans le département dans les conditions prévues aux articles L 2131-1 et L 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.